

**TÂCHE #33**  
**PROGRAMME DE RECHERCHE AU SERVICE DES DIRIGEANTS**  
**POLICIERS CANADIENS**

**# DE CONTRAT : W7714-135838/B/001/SV**

**SOU MIS À**

**M. GERRY DOUCETTE**

Portefeuille de la police et des services d'exécution  
Service de la technologie et de l'information – Programme canadien pour  
la sûreté et la sécurité  
Recherche et développement pour la défense Canada  
101 promenade Colonel By, 17<sup>ième</sup> étage,  
Ottawa, ON K1A 0K2

**Le 31 mars 2017**

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce document a été préparé par CAE pour Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et le Centre des sciences pour la sécurité (CSS) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), contrat # W7714-1135838/001/SV. Ce document est le produit identifié à la section 6.3, sous la tâche #33, intitulé « Programme de recherche au service des dirigeants policiers canadiens ».

L'objectif de cette initiative est de définir les priorités de recherche pour le projet de renouvellement du programme de recherche au service des dirigeants policiers. Pour ce faire, trois tâches principales ont été effectuées, soient la définition des besoins, une enquête menée auprès des intervenants principaux, et une enquête pour faire l'inventaire des divers modèles de financement existants. Le produit de cette étude guidera les investissements du Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS) et les activités de recherche de Sécurité publique Canada (SP).

L'articulation des besoins a été réalisée par l'entremise d'une série d'entrevues téléphoniques (N=13). Les questions d'entrevue ont été établies selon les orientations de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et l'examen du Programme de recherche au service des dirigeants policiers antérieur, y compris les documents connexes. Le choix des candidats visait une représentativité des divers rôles qui sont pertinents aux membres de l'ACCP, y compris le conseil d'administration de l'ACCP, le conseil d'administration de la Fondation de recherche de l'ACCP, les co-présidents de comités de l'ACCP, des dirigeants policiers actuels et passés, ainsi que des représentants du secteur gouvernemental, du secteur académique et du secteur des sociétés sans but lucratif. Les renseignements recueillis dans le cadre des entrevues ont servi au développement du sondage en ligne.

Le sondage en ligne comportait 34 questions ouvertes et fermées, a été administré du 3 au 17 février 2017, et ciblait les membres de l'ACCP ainsi que les intervenants principaux provenant du secteur gouvernemental, d'établissements d'enseignement ou de recherche, d'organismes sans but lucratif et du secteur privé. Les données ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives (questions fermées) et d'une analyse qualitative (questions ouvertes) afin d'identifier les priorités de recherche. Les services de police ont hiérarchisé sept (7) enjeux à caractère national comme priorités de premier ordre, tandis que les organisations non policières se sont arrêtées à l'identification de cinq (5) priorités principales. Les deux groupes étaient d'accord quant à la toute première priorité : les sujets qui touchent à la confiance du public. Les autres priorités de recherche communes aux deux groupes étaient :

- Services policiers auprès de personnes ayant une maladie mentale
- Sécurité nationale
- Surdoses d'opioïdes
- Cybercrime et technologie
- Cause profonde de toxicomanie
- Santé mentale et bien-être des membres

À partir de ces priorités, il est possible d'articuler des questions de recherche plus détaillées. Par exemple, pour le sujet du cybercrime et de la technologie, les questions suivantes se posent :

- Est-ce que les forces policières disposent des outils technologiques adéquats pour lutter contre la cybercriminalité? (Priorité 1)
- Quelle sera l'évolution de la technologie au cours des cinq (5) prochaines années? Quel sera son impact? Comment les services policiers peuvent-ils être avant-gardistes? (Priorité 2)
- Où les forces policières devraient-elles concentrer leurs efforts en matière de technologie? (Priorité 2)
- Quels outils technologiques contribueront à une amélioration de l'efficacité des forces policières? (Priorité 3)

Les résultats de l'enquête ont également contribué à l'articulation d'un modèle de mobilisation des ressources financières. Le modèle de mobilisation de la recherche s'appuie sur les besoins de recherche identifiés par l'entremise du sondage en ligne et confirme l'objet d'une question de recherche. On passe ensuite à la préparation de documents de gestion de projets en fonction desquels des demandes de soumissions sont développées à l'intention d'un réseau de chercheurs qui s'intéressent à la matière. Les soumissions reçues sont évaluées au moyen des processus réguliers d'examen par les pairs pour ensuite préparer les documents contractuels et entamer les activités de recherche. Une fois la recherche complétée, un rapport final est présenté sous une forme qui répond aux besoins de la communauté policière.

Les résultats actuels seront utilisés par la Fondation de recherche de l'ACCP pour définir les priorités de recherche. En effectuant la recherche en fonction des priorités, il sera possible d'améliorer les politiques et pratiques des services policiers et des services de protection canadiens tout en guidant les investissements du Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS) ainsi que les activités de recherche de Sécurité publique Canada (SP).